



CHAM

CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS MUSIQUE

► CE1



Tu es en classe de CP et tu aimes la musique ?

L'école Francis Poulenc à Tours peut t'accueillir pour faire de la musique ensemble, du CE1 au CM2.



L'école Francis Poulenc est située juste à côté du Conservatoire. Cette école te permettra de pratiquer de nombreuses activités musicales plusieurs fois dans la semaine. On dit que c'est une école « à horaires aménagés ».

Comment se déroule une journée dans cette école ?

Comme dans toutes les écoles, tu auras un maître ou une maîtresse. Tu continueras à apprendre les mathématiques, le français, l'anglais, la géographie, l'histoire, etc. et à faire du sport. Il y aura aussi les récréations, la cantine, la garderie le matin ou le soir si tu en as besoin.

Au cours de ta journée de classe, tu vas aussi pratiquer des activités musicales : chanter en chorale, jouer d'un instrument de musique seul et en orchestre, etc. Ces activités ont lieu en petits groupes avec des professeurs de musique du Conservatoire. Tu n'auras que la cour à traverser pour rejoindre le Conservatoire, c'est très simple et pratique.

Un Conservatoire, qu'est-ce que c'est ?

Un Conservatoire, c'est une école pour apprendre la musique, la danse ou le théâtre.

Pour la musique on apprend à chanter mais aussi à jouer de très nombreux instruments : tuba, cor, basson, alto, flûtes, hautbois, percussions, contrebasse etc.

Dans ta classe, il y aura aussi des élèves danseurs ! Chacun son parcours !

Quand on est inscrit à l'école Francis Poulenc, on fait des activités artistiques et on présente des spectacles devant les parents, d'autres élèves ou un autre public.

Si tu veux en savoir davantage, tu peux regarder ces vidéos : www.conservatoiretours.fr/musique/videos-instruments/

Si ce parcours te fait envie, parles-en avec tes parents !



Madame, Monsieur,

Votre enfant est en classe de CP et il aime la musique ?

Vous pouvez lui donner la possibilité d'entrer dans un parcours qui lui permettra d'avoir des activités musicales sur le temps scolaire du CE1 jusqu'au CM2.

L'école Francis Poulenc de Tours est une école à horaires aménagés partenaire du Conservatoire. Elle est située dans l'enceinte du Conservatoire de Tours (rue du Petit Pré) et dispose de tous les services habituels (cantine, garderie péri-scolaire, étude du soir).

Les élèves inscrits dans cette école suivent un parcours musical complet : cours de chant choral, cours d'instruments, formation musicale, orchestre...

Comment se passe une journée de classe ?

Les apprentissages scolaires sont les mêmes que dans les autres écoles et s'appuient sur les programmes de l'Éducation Nationale. Comme dans toutes les autres écoles, votre enfant est en classe avec un maître ou une maîtresse. Au cours de la journée scolaire, les élèves reçoivent également un enseignement musical dispensé par les enseignants du Conservatoire.

Ces activités ont souvent lieu en petits groupes. Une grande place est dédiée au chant choral et à la pratique instrumentale. Ces apprentissages donnent lieu régulièrement à des restitutions publiques.

Combien cela coûte-t-il ?

L'école Francis Poulenc est une école publique. Le partenariat avec le Conservatoire en fait une richesse supplémentaire.

L'enseignement scolaire est totalement gratuit. L'enseignement musical nécessite de s'acquitter de droits d'inscription au Conservatoire, variables selon le quotient familial et le lieu de résidence. (entre 60€ et 200€ annuels)

Que faut-il faire pour inscrire son enfant ?

Le recrutement des élèves est soumis à une commission d'admission. Les auditions se dérouleront les **mercredis 9 et 16 mars 2022**.

Le jour de l'audition, les enfants candidats sont accueillis en petits groupes et guidés dans diverses activités musicales par un enseignant du Conservatoire. Un jury observe les enfants et apprécie la motivation et l'aisance de chacun. Ces modalités peuvent évoluer en fonction des conditions sanitaires. Les résultats des épreuves restent confidentiels. Les familles sont informées de l'admission par voie d'affichage et courrier.

Aucune formation musicale préalable n'est nécessaire. Il suffit que l'enfant aime chanter, qu'il aime la musique et qu'il ait envie de suivre ce parcours. Sa motivation est un élément essentiel.

Le dossier de candidature, à solliciter auprès du directeur de l'école où est scolarisé votre enfant ou à télécharger à l'adresse suivante (<https://www.ac-orleans-tours.fr/index.php?id=1287>), est à envoyer complet pour le **vendredi 4 février 2022** au plus tard, à :

Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale

CPDEM

Recrutements CHAM CHAD

267, rue Giraudeau

CS 74212

37042 TOURS CEDEX 1